TAFSEER SOURAH AL KAHAF
(MOULIANI ROZMIN BÉN / 2 JUILLET)

1ère info à donner quand on présente un sourah : makki ou madani
La plupart des sourahs makki (85) sont à propos des aqaëd
Les sourah madani sont longues (ex : Baqqarah) le prophète était en sécurité ; à propos des houqms concernant l'application de la religion : héritage, divorce…

2è info : circonstances de la révélation
3è info : quels sont les avantages de la lecture de ce sourah (il faudrait en fait l'étudier)

sourah al kahaf

pourquoi cette sourah : nous vivons dans un monde judéo-chrétien. Nous devons leur montrer que nous avons des similitudes dans nos croyances.
Eux aussi ont cette histoire concernant P. Moussa A.S. et P. Khizr A.S.etc.

1) **madani sauf le verset 28 qui est makki**
2) **circonstance de la révélation : lorsque les moushriks de makka vont consulter les juifs pour savoir si Mohammad est bien un prophète d'Allah**
   les juifs leur disent de poser les questions suivantes :
   _ la 3ème question ne sera pas répondue

question sur Ashabé Kahaf
sur Dhoul Qarnayn
ces 2 premières réponses ont été données dans le sourah e kahaf
sur l'âme : Allah envoie verset comme quoi âme est un ordre de la part de Allah et nous avons très peu de 'ilm sur l'âme

3) **lire le verset 110 pour pouvoir se réveiller à l'heure sans réveil le matin**